



1 RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

La commune de Noyant-Villages recherche un(e) responsable des services techniques.

Sous l'autorité du directeur général des services et en lien avec les adjoints ayant délégation vous avez pour missions de diriger, coordonner et animer l'ensemble des services techniques.

Date limite de candidature : 03/01/2025

Date prévue du recrutement : Dès que possible

Type de recrutement : Fonctionnaire à défaut contractuel

Salaire indicatif : Rémunération statutaire + rifseep + NBI + participation à la protection sociale complémentaire

Cadre(s) d'emploi(s) : Technicien, Ingénieur, Attaché, Rédacteur

Temps de travail : Temps complet (1607h/an)

Lieu d'exercice : Noyant-Villages

Vous disposez de compétences techniques pluridisciplinaires, d'une aptitude confirmée au management et d'un excellent relationnel. Vous connaissez les procédures administratives et financières, vous maîtrisez la rédaction de cahiers des charges et de dossier de consultation ainsi que la réglementation recouvrant votre domaine de compétence. Vous disposez de bonnes qualités rédactionnelles et d'une maîtrise des outils informatiques. Vous êtes force de proposition et avez le sens de l'initiative et de l'organisation.

MISSIONS

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine (Bâtiment, voirie, espaces verts ...)

- ✓ Proposer avec l'équipe de responsables une programmation pluriannuelle relative au patrimoine bâti, aux espaces verts, à la voirie, à l'éclairage public, à l'urbanisme, aux politiques publiques de développement durable, au parc matériel
- ✓ Concevoir un plan stratégique patrimonial de développement des infrastructures, des espaces publics et des bâtiments (travaux neufs, construction ...) avec leurs équipements dans une approche en coût global
- ✓ Préparer, exécuter et respecter des budgets de fonctionnement et d'investissement des services techniques
- ✓ Intégrer le respect du développement durable dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales de la collectivité
- ✓ Mettre en valeur et préserver le patrimoine de la collectivité
- ✓ Mettre en œuvre des projets dans le secteur technique
- ✓ Gérer le patrimoine bâti et l'ensemble des infrastructures de la collectivité en relation avec les partenaires institutionnels, les concessionnaires, les utilisateurs et les usagers

Préparation, mise en œuvre, suivi et contrôle des projets dans le secteur technique :

- ✓ Intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés
- ✓ Être partie prenante dans l'équipe de direction
- ✓ Analyser les besoins d'études
- ✓ Étudier la définition de l'ouvrage et du programme
- ✓ Mener des études de faisabilité et de programmation
- ✓ Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés
- ✓ Établir et chiffrer un préprogramme d'opération
- ✓ Opérer des choix de prestataires, négocier, faire respecter les clauses des marchés dans leur mise en œuvre
- ✓ Organiser et superviser un chantier
- ✓ Mesurer l'impact de la réalisation au plan technique

Gestion du patrimoine bâti et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité en relation avec les partenaires institutionnels, les concessionnaires, les utilisateurs et les usagers :

- ✓ Définir des stratégies de maintenance (entretien et exploitation) des équipements immobiliers, des infrastructures et des installations de la collectivité dans une approche en coût global
- ✓ Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments et les espaces publics
- ✓ Assurer une exploitation du patrimoine de voirie en garantissant la sécurité des agents et des usagers. Assurer le traitement de DT/DICT.
- ✓ Suivi et mise à jour de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap)

- ✓ Rédiger les dossiers de consultation, les cahiers des charges (volet technique, financier, administratif)
- ✓ Gestion d'établissements ou d'infrastructures spécifiques (piscine, etc.)
- ✓ Gestion technique des questions d'aménagement et d'urbanisme de la collectivité
- ✓ Sécurité des bâtiments (ERP), commissions de sécurité et d'accessibilité

Activités propres au responsable des Services Techniques :

- ✓ Ingénierie et pilotage d'études
- ✓ Veille et observation sectorielle
- ✓ Maîtrise d'œuvre de projets
- ✓ Management
- ✓ Mise en œuvre et suivi administratif (déclaration, courrier, compte-rendu, rapport...), juridique, commande publique
- ✓ Élaboration, suivi, contrôles budgétaires et financiers
- ✓ Planification des besoins patrimoniaux
- ✓ Contrôle de la qualité des services rendus
- ✓ Organisation et contrôle des opérations de maintenance
- ✓ Organisation de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail

⇒ Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service et/ou de la collectivité

PROFIL ET COMPETENCES

- Bac +2 minimum et/ou expérience similaire obligatoire
- Connaissances fondamentales techniques et réglementaires en matière de bâtiment, espaces verts, voirie, propreté urbaine, éclairage public, urbanisme, développement durable
- Sensibilité aux démarches de développement durable et compétence aux enjeux de la transition énergétique
- Maîtrise du statut de la FPT et du fonctionnement des instances et des processus et circuits des décisions d'une collectivité
- Aptitude à la conduite d'opérations
- Maîtrise des finances publiques et des procédures de marchés publics
- Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité
- Forte capacité de management, savoir faire preuve d'autorité et d'arbitrage, savoir organiser, conduire, contrôler et animer une équipe
- Travailler en équipe et en transversalité
- Capacités rédactionnelles
- Être réactif aux attentes et aux demandes, savoir traiter et s'adapter à l'urgence
- Savoir apprécier son niveau de compétence technique et de responsabilité
- Proposer des solutions adaptées aux problèmes rencontrés
- Sens du service public
- Grande discrétion professionnelle.
- Sens de l'autonomie et de l'initiative, dynamisme
- Capacité de synthèse
- Capacités à communiquer et à mobiliser
- Force de proposition

CANDIDATURE

Candidature à déposer sur <https://www.noyant-villages.fr/ma-mairie/recrutement/> accompagnée de votre dernier arrêté de situation administrative à l'attention de :

M. le Maire

3 rue d'Anjou – Noyant

49490 NOYANT-VILLAGES